



Section de la Haute Marne

Le 7 novembre 2011

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu CHSDI du 7 novembre 2011

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Laure Alentado, Catherine Durand, Edith Dangien et Rachel Sugneau en qualité d'expert.

1.Approbation du PV du 16 juin 2011

Approuvé à l'unanimité après correction de quelques erreurs (5 pour parité syndicale, 5 pour administration)

2.Sécurisation des accueils (suite évènements de St Dizier)

M. Colnot rappelle les faits et relate la condamnation par la justice de l'agresseur à 1 année de prison avec sursis assortie d'une interdiction de détenir une arme, d'une obligation de soins, d'une interdiction d'approcher la collègue agressée.

Il évoque la réunion informelle du 10 octobre 2011 où la publication d'une note départementale à l'attention des chefs de service en matière de sécurité avait été évoquée. Celle ci est quasi prête et devra être mise en ligne dès la semaine prochaine.

L'ensemble des SIP et SIE du département seront équipés de boutons d'alarme qui préviendront les chefs de service et leurs adjoints. L'installation de ces dispositifs

sera adaptée au cas par cas.

Il pense que l'installation d'une télévision dans le hall du SIP de St Dizier pourrait être la solution afin de remédier à l'attente et dédramatiser celle-ci. Celle-ci pourrait être co-financée par le budget CHS et le budget DDFIP. Des messages défilants relatifs à la DDFIP et au CHS pourraient être émis. Ce contenu est encore à définir. Si cette expérience fonctionne, elle pourrait être généralisée à l'ensemble des SIP. Mme Rougeaux secrétaire animatrice explique que dans d'autres départements une enveloppe spécifique a été créée pour l'éventuelle intervention d'un psychologue au cas où, d'autant plus que le département de la Haute-Marne ne dispose plus de médecin de prévention. G. Coutant (assistante sociale) va prendre contact avec d'autres administrations sur les possibilités de trouver un psychologue en local.

E. Andriot (secrétaire action sociale) explique que des crédits peuvent être alloués pour un psychologue dans le cadre de cas individuel à contrario du CHS où le psychologue intervient à titre collectif.

FO rappelle que la sécurité est liée aux lieux mais également aux missions exercées par les agents, tout particulièrement les agents affectés en BCR, BDV, Brigade FI, Pôle CE ainsi que l'huissier des finances publiques et rappelle que FO souhaite la généralisation de la sortie à 2 lors de Contrôle Fiscal Externe ou autre.

M. Colnot explique que M. Dumareix huissier va suivre une formation liée à la gestion des situations conflictuelles en décembre. FO demande si cette formation pouvait être étendue à l'ensemble des personnes sus-nommées.

3. Fin d'exercice 2011

Suite à la visite de M. Orsini Inspecteur Sécurité Santé au Travail, une VMC va être installée dans un des box d'accueil du SIP de Chaumont (box sans lumière directe ni fenêtre). G. Coutant et R. Sugneau évoquent également la mise en place du même type de dispositif dans le bureau de C. Lejeune qui dispose en effet d'une fenêtre mais qui est contrainte de l'ouvrir en permanence afin de ventiler le local. Cédric Vaultot Assistant de Prévention va étudier les possibilités.

FO constate que dans son rapport M. Orsini préconise qu'« une équipe qui se

relaie serait préférable à des agents titulaires du poste ». M. Colnot rappelle que ce problème ne relève pas du CHS mais du responsable du SIP **"c'est pas moi, c'est lui !!!"**

Des luminaires basse consommation vont également être installés dans les box d'accueil du SIP de Chaumont ainsi qu'aux Hypothèques de Chaumont et St Dizier. Si ce type de luminaires convient, leur acquisition pourrait être généralisée à l'ensemble des sites en sachant que le CHS devra faire des choix à cause du coût occasionné.

Le déplacement de la pointeuse de la cité administrative de Chaumont au RDC a été refusé par le CHS au motif que ces travaux coûtaient chers et n'impactaient que peu de personnes.

L'installation d'un œillette à la Trésorerie de Wassy a également été rejetée par le CHS car le local est loué et installer un œillette sur une porte extérieure principalement utilisée par les agents du bâtiment ne relève pas de celui-ci.

Cédric Vaultot évoque les problèmes liés à la sécurité incendie et le fait que les formations proposées le sont non pas en fonction de l'actualité des services (campagne IR, échéance...) mais du formateur.

La formation habitation électrique est en cours de refonte.

Les stages liés à la conduite routière ne sont pas toujours en corrélation avec la demande, les agents s'auto-censurant à cause du travail au sein des services.

FO demande à ce que, les chefs de service dont les agents sont soumis au risque routier, incitent ceux-ci à y participer afin d'éviter cette auto-censure.

Un reliquat après validation des propositions reste, celui-ci servira à co-financer l'achat d'un téléviseur pour le hall du Centre des Finances Publiques de St Dizier.

4. Compte rendu Groupe de Travail du 19 octobre 2011

Un groupe de travail relatif à la mise en œuvre du programme d'intervention 2012 du CHS a été réuni le mercredi 19 octobre dernier. Les représentants FO ne pouvant se dégager à cette période chargée (mercredi temps partiel + veille des élections), la secrétaire animatrice a adressé la trame aux élus afin qu'ils émettent d'éventuelles observations quant à ce programme.

Celui ci pourra faire l'objet de modification en fonction de la nouvelle structure des CHSDI qui deviennent des CHSCT à compter du 1^{er} janvier 2012.

M. Colnot évoque les différents degrés du risque psycho social et estime qu'il faut envisager des réponses adaptées en fonction de la gradation du risque, par exemple une personne stressée ne sera pas prise en charge de la manière qu'une personne agressée.

Il évoque également la mise en place en 2012 de Groupes De Dialogues (GDD) qui seront dirigés par des interlocuteurs neutres à la DDFIP et où pourront être évoquées toutes les difficultés liées au travail. Ce dispositif est interne à la DGFIP.

5. La mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) DDFIP

51 points de recensement sur le département : à ce jour seules 41 fiches ont été rendues. 14 risques ont été retenus, dont :

- ambiance physique : diagnostic thermique cité administrative de Chaumont
- risques routiers
- risques liés aux équipements ou ordinateurs : les équipements seront renouvelés ou devront subir un réglage en fonction de sa disposition.
- Risques d'incendie explosion : déficit dans les utilisations d'extincteurs et serre files (plus de personnes formées)
- risques psycho sociaux sont généralisés sur l'ensemble des services : prévention organisationnelle, individuelle, déploiement de notes, de guides...FO constate que les risques psycho-sociaux déclarés dans le DUERP sont le plus souvent soulignés et rappelle à M. Colnot que ce risque

avait été largement occulté par les chefs de service lors du dernier bilan.

6. Questions et communications diverses.

- Le CHSDI deviendra un CHSCT à compter du 1^{er} janvier 2012 et ne concernera désormais que les agents de la DGFIP (à contrario d'aujourd'hui où les Douanes et l'ex DGCCRF participaient). Aucune information n'a encore été fournie quant à sa composition (nombre d'élus...). Au niveau de l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail, celui ci ne sera plus M. Orsini mais M. Bocquillon qui s'occupera de deux régions Centre et Champagne.
- E. Andriot explique qu'à court terme des infirmiers seront amenés à remplacer les médecins de prévention sur les départements qui sont en rupture.
- FO évoque les travaux de la future paierie départementale annoncés dans la presse locale. FO estime que les agents ainsi que les organisations syndicales auraient dû être informés du début des travaux. M. Colnot s'étonne des propos tenus car il avait indiqué aux agents lors de sa visite en juin suite aux inondations par l'orage que les travaux allaient débuter. FO a répondu que **beaucoup de promesses et de paroles en l'air ont été dites au sujet du déménagement de la paierie et que personne n'a osé croire qu'enfin ce déménagement allait devenir une réalité .**

Pour information, les travaux s'achèveront fin mars avec un déménagement envisagé en mai. FO rappelle que l'Inspecteur Santé au Travail ainsi que le médecin de prévention devront participer de manière active au bon déroulement de ces travaux ainsi qu'à la bonne installation des agents.

La séance est levée à 12h30.

BULLETIN D ADHESION

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE

